

ADMISSION DE L'UNIVERSITÉ

CORRESPONDANTS  
DE  
J.F. BOISSONADE

L  
—  
A-F

BIBL.  
UNIVERSITÉ  
M.S.  
1551



BIBL.  
DE  
L'UNIVERSITÉ  
MS.

1551



MS  
Fiches Folios











35  
Rouen, 2 novembre 1932.



Monsieur,

Vous m'avez si souvent donné des marques de bienveillance et vous m'avez recommandé à plus d'une personne avec une bonne grâce si parfaite que j'ai encore recours à votre appui dans une démarche de la plus grande importance pour moi : il s'agit d'être nommé bibliothécaire de la ville de Rouen. La place n'est vacante que depuis hier, et déjà le receveur général du Département, qui me porte beaucoup d'amitié et chez lequel je suis en ce moment, a demandé pour moi cette place à M. le Maire de Rouen qui en a la nomination. Il a fort bien accueilli la demande, mais il ne veut pas paraître se décider à la légère, c'est donc l'importance des recommandations que je pourrai lui présenter qui amèneront cette décision. Voilà, Monsieur, ce qui m'engage à vous demander une lettre pour quelqu'un que vous ne connaissez pas, mais de qui votre nom est connu. D'ailleurs votre autorité a trop de poids en pareille matière pour qu'on soit étonné de vous

voir recommander un de vos disciples à un magistrat de qui  
dépend une place de bibliothécaire. J'attends donc de votre  
bonté, Monsieur, cette précieuse recommandation, et je vous  
prierai de vouloir bien remettre votre lettre à M. Dumet, ou  
me l'adresser chez M. Peiset, receveur général à Rouen.  
Je viémpresserai de vous en remercier le premier jour d'institut  
qui suivra mon arrivée à Paris.

Daigner en attendant, Monsieur, agréer l'expression  
de ma vive reconnaissance et de mon entier et respectueux  
dévouement.

J. Berthe de Rivrey



1844  
 1845  
 1846  
 1847  
 1848  
 1849  
 1850  
 1851  
 1852  
 1853  
 1854  
 1855  
 1856  
 1857  
 1858  
 1859  
 1860  
 1861  
 1862  
 1863  
 1864  
 1865  
 1866  
 1867  
 1868  
 1869  
 1870  
 1871  
 1872  
 1873  
 1874  
 1875  
 1876  
 1877  
 1878  
 1879  
 1880  
 1881  
 1882  
 1883  
 1884  
 1885  
 1886  
 1887  
 1888  
 1889  
 1890  
 1891  
 1892  
 1893  
 1894  
 1895  
 1896  
 1897  
 1898  
 1899  
 1900



77

Monsieur

Monsieur Boissonade, membre de l'Institut,

Professeur au Collège de France et à la Faculté

des Lettres.

---

36

Paris, 12 février 1836.



Monsieur,

Voici le livre que vous m'avez permis de vous offrir et dont vous êtes un des premiers protecteurs par vos bienveillants encouragements, qui ont été jusqu'à lire, le crayon à la main, une partie du travail manuscrit. J'espère que ce même intérêt, dont j'ai eu tant de marques honorables, vous engagera à vérifier comment j'ai profité de vos observations et à voir les développements que j'ai donnés, depuis, à cette publication complète. Des prolegomènes assez longs, dont j'ai lu une partie à l'Académie, exposent le système de mon commentaire où j'ai cherché à faire un ensemble homogène de ces différents matériaux. Il y a bien des choses, peut-être trop, dans ce gros volume. Si, en somme, il pouvait mériter votre approbation, je serais bien heureux de ~~voir~~ penser que l'autorité de votre suffrage rappellerait ce jugement favorable dans vos conversations avec vos confrères, si j'étais plus tard mis sérieusement sur le tapis. Mais pour cette fois-ci, Monsieur, ce livre sur lequel je fonde quelques espérances, arrive trop tard pour être comme suffisamment avant l'élection, et pour m'avoir permis de solliciter en temps utile. Je crois donc plus convenable de ne pas me mettre sur les rangs. Me trouvant ainsi en dehors de la candidature,

rien ne s'opposera, je pense, à l'intention où est M. Deugnot d'appeler  
l'attention de l'Académie sur mon ouvrage, en proposant un rapport.  
Seriez vous assez bon, Monsieur, pour appuyer cette proposition? C'est  
à cause de cela que je ne vais pas aujourd'hui à la séance. N'ayant  
encore reçu que très peu d'exemplaires, je n'ai pu porter ce livre à  
plusieurs de vos confrères auxquels je compte l'offrir très-incessamment,  
notamment à vos voisins M. M. Paudet et Leclerc. Seriez vous assez  
bon, Monsieur, pour le leur dire?

Je sais avec bonheur cette occasion de vous exprimer de nouveau  
les sentiments de reconnaissance et de dévouement respectueux,  
avec lesquels je suis,

Monsieur,

Votre très-humble et très-  
obéissant serviteur



J. Berthelet de Mirrey

The first part of the  
 manuscript is a list of  
 names and dates. It  
 begins with the name  
 of the first person  
 mentioned in the  
 text. The list  
 continues for several  
 pages, and ends with  
 the name of the last  
 person mentioned.



18

Monsieur

Monsieur Bailhonade, membre de l'Institut,

Professeur au Collège de France et à la Faculté des Lettres.

à l'Institut.

---

97  
Paris, 26 mars 1837.

80



Monsieur,

De retard en retard, les vacances de Pâques arrivent avant que j'aie pu vous présenter le livre dont vous avez bien voulu accepter l'hommage. Le voilà enfin, et je crains que vous ne le receviez pas avant huit jours; car on ne pense pas au Secrétariat que vous veniez maintenant plus tôt. Je desirais vivement, Monsieur, que la lecture de ces essais ne vous fût pas regretter l'honneur que vous leur avez accordé. Ce n'est pas sans inquiétude que j'attends un jugement qui doit ou me convaincre d'une confiance présomptueuse, ou m'assurer la continuation d'une protection littéraire, dont la bienveillante et honorable expression est, sans contredit, mon premier titre. Dans l'espoir de ce dernier résultat, permettre moi toujours, Monsieur, de me dire avec une respectueuse reconnaissance votre plus dévoué serviteur



J. Berghes de Divry

2. St. Germain des Près, 15.



Monsieur,

Voici un nouvel opuscule qui se recommande encore à votre indulgence. J'attendais impatiemment l'occasion de ce petit hommage pour vous dire, Monsieur, combien j'ai été sensible à la réponse si pleine de bonté dont vous avez honoré le précédent, après l'honneur que vous m'avez déjà fait en me permettant cette expression publique de mon respect.

J'ai dû voir surtout dans votre lettre si bienveillante un encouragement, et c'est en travaillant à mériter une approbation anticipée par votre bienveillance, que je m'efforcerai de justifier ce suffrage, comme celui que j'espère pour ma candidature.

Je suis obligé d'ajouter un petit aveu, qui a presque le caractère secret d'une confession, c'est que dans cette 2<sup>e</sup> édition de mon Diatrachomyomachie, il n'y a de nouveau que ce qui précède et ce qui suit le poème grec, texte et traduction. Cette partie-là est la même de la première édition, que j'ai rajeunie par cet ajustement, assez considérable, il m'a semblé, pour me permettre, sans trop d'imposture bibliographique, d'employer le

18

terme de seconde édition). Mais il en est résulté, Monsieur,  
que je n'ai pu profiter du texte de votre édition pour  
purifier le mien qui est resté inamovible ainsi que la  
traduction. Vous voyez donc que c'est moins que jamais  
la modestie qui ne fait employer aujourd'hui le mot  
d'indulgence, qui d'ailleurs de vous à moi, Monsieur,  
ne cherchera jamais d'être à l'ordre du jour.

Votre tout dévoué et  
très-respectueux serviteur

J. Berge de Xivrey

Vendredi 12 mai - 37.



Paris, 28 avril - 39

82



Monsieur,

Comme la fête du 1<sup>er</sup> mai m'empêchera de vous voir  
mercredi au collège de France, je prends le parti de vous écrire  
directement pour vous demander un nouveau secours dans cette  
candidature, dont le succès que j'espère sera bien votre ouvrage.  
Pour vous faire parvenir cette lettre, c'est au bureau du J.<sup>od</sup> des Débat  
que je vais demander votre adresse, laquelle j'oublierai aussitôt.

La voix de M. Guizot, que je vous dois, Monsieur, devient la  
dix-septième d'une liste que tous ces messieurs s'accordent à  
regarder comme sûre, et que je vous transcrirai tout-à-l'heure.  
M. Daunou me disait hier, que ce pourrait être le chiffre de  
la majorité absolue, si l'on n'était pas plus de trente-trois, comme  
il paraît disposé à le croire. Mais pour compter sur le succès  
il faut mettre les choses au pis, c'est à dire, supposer que  
l'on sera trente-cinq, ou que, s'il manque quelqu'un, ce pourra

58

être un de mes amis. Les voix dont j'ai lieu d'espérer  
l'accession sont celles de M. M. Damau, Walckenaer et  
Lenormand. Je me bornerai ici à vous parler du dernier, puisque  
la conquête de son suffrage est le sujet de cette lettre.  
Vous savez, Monsieur, l'influence qu'exerce sur lui M. Guizot,  
dont il est le suppléant à la Faculté, et je ne doute pas  
qu'à l'autre élection la défection n'ait tenu à cette  
influence. Cette fois, elle s'exercera en ma faveur; mais il  
pourra y résister davantage, s'étant exprimé, avant la détermi-  
nation de M. Guizot, d'une manière peu obligeante à mon  
sujet. Il faudrait donc pour l'amener à cette déférence envers  
M. Guizot, qu'il n'eût pas l'air d'avoir fait trop évidemment  
volta-face. Pour cela, non seulement je parais ignorer le mauvais  
voulant qu'il a exprimé sur mon compte, mais je ne suis pas allé  
le voir <sup>encore,</sup> pour ne pas provoquer quelque parole de refus, sur  
laquelle son amour propre ne voudrait pas revenir. J'ai donc  
pensé à la faire préparer, avant qu'il ne soit cert' avoir vu

M. Guizot, pas une autre personne qui ait également sur lui un grand ascendant, mais non pas un ascendant d'autorité, ce qui sauvera son amour-propre. Or cette personne n'est pas moins que M. de Chateaubriand. Vous savez, Monsieur, que Lenormant a épousé la nièce de madame Récamier, la grande amie de M. de Chateaubriand. Je n'ai pas le bonheur de connaître ce grand écrivain, mais M. de Fellety vient de me donner une lettre pour lui. J'allais la porter quand je me suis rappelé la manière dont il vous cite dans la préface de l'Itinéraire, et j'ai pensé que si, à la recommandation de M. de Fellety je pouvais joindre un mot de vous, je serais sûr que son appui auprès de Lenormant sortirait de la banalité et serait demandé comme une chose à laquelle on tient, ce qui est ici l'essentiel. Car Lenormant ainsi préparé céderait de bonne grâce à M. Guizot.

Il faut que je compte bien, Monsieur, sur l'énergie de votre bonté pour moi et que j'y applique bien rigoureusement la maxime : qui vult la fin veut les moyens, pour oser encore

88

Vous fatiguez de cette nouvelle importunité, et pour y  
joindre la prière de m'envoyer le plus tôt possible ce  
délit où je vous demande seulement d'attester à M.  
de Châteaubriand, que vous m'honorez du titre de votre  
élève et que vous favorisez ma candidature, au succès  
de laquelle il pourrait puissamment contribuer, ainsi que  
je le lui expliquerais.

Les voix sur lesquelles je compte bien à présent sont les  
dix-sept suivantes: M. M. Quatremère de Quincy, — de Gérando,  
— Boissonade, — E. Quatremère, — Raoul Rochette, — Mollevant, —  
de Choiseul, — Le Sieyès d'Eray, — Jomard, — Bate, — Sardetier, —  
Reinard, — Guizot, — Langlois, — P. Paris, — Garcin de Tassy, —  
Magnin.

J'espère, Monsieur, que l'intérêt de la réussite d'une  
candidature qui est si bien votre ouvrage vous fera vaincre  
cette nouvelle importunité, lors même que vous ne pourriez  
y répondre favorablement.

Daignez agréer toujours avec la même bonté,  
Monsieur, l'expression de ma reconnaissance et de mon respect



J. P. de Sissey  
rue St. Germain des Prés, 15.

Paris, 19 octobre - 38.



Monsieur,

Vous vivez si retiré, surtout pendant les vacances du Collège de France, qu'il vous est bien difficile, en deux heures par semaine que vous passez à l'Académie, d'apercevoir les diverses combinaisons qui s'organisent autour de vous. Vendredi dernier vous me fîtes l'honneur de me demander quelques renseignements à ce sujet. Permettez-moi, Monsieur, de répondre à cette marque de confiance avec quelques détails, en prenant le parti de vous écrire une lettre que je vous remettrai moi-même tout-à-l'heure, puisque aussi bien ne peut-on jamais parvenir à vous posséder seulement un demi-quart d'heure, entouré comme vous l'êtes de votre entrée dans la salle.

Le candidat que je vous nommais comme ayant l'appui de plusieurs de vos confrères, n'avait ~~pas~~ publié aucun ouvrage jusqu'à cette année; et même il ne pouvait être considéré, jusqu'en ces derniers temps, comme littéraire et surtout comme savant. La part qu'il prenait à la rédaction politique de journaux qui, par leur opposition antérieure, se sont trouvés des puissances en 1830 (le National et le Globe), l'a porté en un instant, d'un emploi subalterne à la place supérieure qu'il occupe dans notre premier dépôt littéraire. Il a bientôt élevé ses souhaits dans la proportion de sa nouvelle fortune. S'il a <sup>des lors</sup> ambitionné l'honneur de devenir votre confrère, sans titres à une telle prétention, force lui fut d'en improviser qui pussent motiver d'une manière spéciale les suffrages qu'il attendait de son habileté et de son crédit. - Une chaire à la Faculté, où il suppléa pendant un an le titulaire, lui donna le moyen d'énoncer sur

18

L'histoire du théâtre des Grecs présentée de manière à attirer les applaudissements d'une  
jeunette dont il savait le goût pour les nouvelletés et le peu de souci du paradoxe.  
Les paroles fugitives d'une année d'un tel enseignement pouvaient encore ne pas  
offrir la consistance nécessaire à ses titres de candidat. De là, un premier volume  
d'Origines du théâtre, volume que vous avez sans doute reçu, Monsieur; car tout  
le cortège de citations d'auteurs grecs dont il est accompagné aura paru un  
passeport favorable auprès de vous. Cependant si vous avez jeté un coup-d'œil sur  
ce livre, vous y aurez remarqué l'absence de toute citation intermédiaire; il  
semblerait que l'auteur a dépouillé lui-même toute la littérature grecque;  
aucune mention de tant d'importants travaux sur le théâtre des anciens, où  
il est pourtant bien évident que l'auteur a trouvé l'indication des sources qu'il  
allègue directement. Est-ce ainsi que se pratique l'érudition? Est-ce là ce  
qu'on apprend dans votre enseignement, dans celui de M. Rabe? et vos élèves  
(moi ou tout autre) ont-ils jamais mérité ce reproche? - Quant à la prétendue  
division du théâtre antique en religieux, aristocratique et populaire, je ne  
peux pas, Monsieur, que vous la jugiez fondée; car j'ai appris en vous entendant  
lire Eschyle, Sophocle, Euripide et Aristophane, que le théâtre des anciens  
était toujours et à la fois religieux et populaire, en ~~entend~~ comprenant par  
populaire cette oligarchie, de fait, des hommes libres, vue essentielle dont  
l'appréciation devrait toujours être au premier rang dans ces essais de  
classification qui peuvent également convenir aux œuvres de l'antiquité et  
des temps modernes. C'est ce dont l'auteur paraît n'avoir pas tenu compte.

Bien qu'on soit rarement bon juge dans la cause, il me semble, Monsieur,  
que si la discussion d'une candidature académique était, comme elle devrait l'être,

purement littéraire), une suite de travaux de philologie, de critique, d'archéologie, d'histoire, continués avec persévérance pendant dix ans, soumis constamment au jugement de l'Académie qui en a encouragé plusieurs, soit par les récompenses publiques, soit par l'insertion dans ses recueils, soit par l'attention bienveillante donnée aux lectures faites en la présence, de travaux dont les journaux savants de France et de l'étranger ont rendu compte avec détail, qui ont valu, de divers côtés à leur auteur ces distinctions littéraires considérées ordinairement comme le marchepied de l'Institut, il me semble, dis-je, qu'une suite persévérante de tels travaux devrait l'emporter sur le désir de compléter une position de fortune et de crédit, en y joignant encore l'honneur d'un titre dont d'autres font leur seule et constante ambition. Ajoutez qu'un littérateur voué tout entier à ses études d'érudition, apportera dans les nombreux travaux de la compagnie une part active, de plus en plus nécessaire. À l'inverse, n'a-t-on pas vu quelquefois (dans d'autres compagnies) que des hommes arrivés plutôt par leur savoir-faire que par leur savoir, au lieu de justifier ultérieurement les suffrages qu'ils avaient obtenus, devenaient des pivots d'intrigues? Je ne suppose pas cela du candidat en question, mais on peut dire qu'en <sup>général</sup> ~~particulier~~ il est naturel de chercher dans le jeu des intérêts et des passions une influence qu'on ne peut obtenir par des titres dans la science. En cela, Messieurs, il est toujours plus probable, que des compromis et des engagements, plus ou moins explicites, sont pris par le candidat qui met son espoir ailleurs que dans le fruit de ses études.

De part et d'autre (puisqu'il malheureusement l'Académie est depuis quelque temps partagée) on veut rendre suspect le candidat adversaire en le représentant aux hommes indépendants comme la créature de tel ou tel chef-de-file. Ce que je puis vous affirmer, Messieurs, c'est que je n'ai pris d'engagement avec personne, et que j'arriverai à l'Académie avec l'indépendance de mon vote.

60  
Je ne blâme pas ce candidat d'une ambition qu'il peut croire légitime; mais c'est à l'Académie à juger si elle veut la justifier par son choix. Je sais qu'une partie de vos confrères, notamment de ceux qui tiennent de votre côté, y est décidée. Ainsi, Monsieur, il serait, je crois, parfaitement inutile d'essayer de les amener à un autre avis. S'ils soutiennent ce candidat, c'est de leur part un parti pris d'après l'échange de quelques bons offices, ou d'autres convenances personnelles qui ne pourraient être discutées sincèrement. Néanmoins les seuls motifs qu'on discute sont des motifs de convenances; car on a commencé par établir comme une chose admise et sur laquelle il n'y a plus à revenir, que le candidat a des titres littéraires suffisants. Ensuite l'on fait un épouvantail du succès d'un candidat qui arriverait par le parti opposé.

Les suffrages indépendants seront-ils toujours ainsi à la remorque de tel ou tel parti? Un candidat qui l'honneur du titre de votre élève, Monsieur, et des encouragements de votre bienveillance sera-t-il abandonné par vous, uniquement parce que dans l'état de scission où est la compagnie, il s'efforce d'obtenir une moitié à peu près des voix, laquelle manquera nécessairement au candidat en question? Si je parviens à être ainsi choisi, me refuserez-vous la chance de voir pencher la balance de mon côté, par l'addition de votre important suffrage? Soyez assez bon, Monsieur, pour cesser de cela, non pas avec M. Le Clerc et avec M. Naudet, dont il m'aurait été précieux d'obtenir les voix, et qui paraissent malheureusement engagés, mais avec des académiciens ou dehors de tout engagement, comme M. E. Quatremère, M. Walckenaer, M. Reinaud, M. Daunou, M. Jomard, M. Balle...

En présence d'un homme habile et bien appuyé pour se faire présenter à vous tous des couleurs favorables à son succès, j'étais obligé, Monsieur, de plaider ma cause compendieusement à la manière de l'Intime. C'est ce qui m'a fait vous prier de ne lire cette lettre que chez vous, en particulier. Les observations qu'elle pourrait vous engager à recueillir tout autour de vous seront le moyen d'en apprécier par vous même l'exactitude.

Veuillez agréer toujours avec la même bonté,

Monsieur,

L'assurance de mon respectueux dévouement

J. Berthelin



Montieur,



J'espérais vous remettre aujourd'hui à l'académie  
quelques feuilles de plantes grasses, que j'ai  
cueillies en visitant quelques jardins pendant  
mon petit séjour en Normandie, ainsi que  
vous me l'aviez demandé. Votre absence en me  
privant de vous les remettre à cette séance me fait  
bien craindre, Montieur, que ces boutures ne  
soient déjà un peu vieilles quand vous les  
planterez. Car bien que je sois arrivé  
seulement d'hier, quelques-unes sont cueillies  
déjà depuis plus de quinze jours, et si  
même elles réussissent, je n'ose guère espérer  
que le mérite des plantes qu'elles vous donneront

répondre à ce qu'on pourrait attendre  
de boutures apportées du Vexin à Paris.

Je suis là dessus d'une ignorance absolue,  
et je me suis borné à étiqueter les boutures  
contenues dans la ~~boite~~<sup>boite</sup> en carton, par les noms  
des personnes chez qui je les ai recueillies.  
Les boutures contenues dans la boîte de bois  
ont seules leurs noms parce qu'elles m'ont  
été fournies par une personne joignant à la  
proposition d'un beau jardin des connaissances  
en botanique dont elle a fait l'application  
à la remise de ces feuilles choisies par elle-même.  
Sont être ces dernières tout elles un peu plus  
intéressantes que les autres.

Une disputation avec grave qui s'agite  
en ce moment m'oblige à terminer

brutquement ce billet, en y joignant  
seulement, Monsieur, l'hommage constant  
de mon dévouement respectueux

J. P. de Sivrey

Vendredi 26<sup>e</sup> Feb. 1794.  
à l'Institut.



80  
À Monsieur

Monsieur Boissonade,

Membre de l'Institut.

---

1839

88



Monsieur,

J'avais apporté tout à l'heure à l'Académie deux  
petites boîtes contenant quelques feuilles de plantes  
grasses, cueillies pendant ce séjour dans la Normandie  
d'où je suis revenu hier soir. N'ayant pas eu  
l'honneur de vous trouver à l'Institut comme je  
l'espérais j'ai fait mettre ces deux boîtes et un petit  
mot d'explication dans le carton où vous prenez ce  
qui vous est adressé; mais dans la crainte que vous  
ne restiez quelques jours sans revenir à l'Institut,  
je crois devoir, Monsieur, vous donner avis de  
ce dépôt dont une partie est cueillie depuis plus  
de quinze jours, afin que vous jugiez par vous  
même si à présent il n'y aurait pas *periculum in mori*.



Daignez toujours agréer, Monsieur, l'assurance  
du respectueux attachement de votre dévoué confrère

Vendredi 26 J<sup>u</sup>in à 5 h. 1/2.

J. B. de Sivrey

Dear Mother  
 I received your letter  
 of the 10th and was  
 glad to hear from  
 you. I am well and  
 hope these few lines  
 will find you the same.  
 I have not much news  
 to write at present.  
 I must close for this  
 time. Write soon.  
 Your affectionate son,  
 John Smith





à Monsieur  
 Monsieur Boisjard  
 Membre de l'Institut &c  
 la Soupe, C.  
 La Haye - les - Sars.



43

90



Monsieur et très honoré confrère,

Je crois devoir vous écrire directement pour mieux remplir  
 vos intentions au sujet de la petite commission dont votre confiance  
 m'a honoré. Je n'ai point perdu de temps, et j'y suis allé dès hier,  
 mais la propriétaire de l'instrument était absente, et je n'ai trouvé  
 que l'impertinent questionnaire dont je n'ai pas plus que vous  
 satisfait la curiosité. Je me suis contenté de fixer l'heure où  
 j'aurais l'assurance de trouver aujourd'hui la Dame à qui l'instrument  
 appartient. C'est la veuve d'un nommé Bûe Desforges, qui a eu  
 quelque réputation comme compositeur; elle paraît être dans une  
 situation bien peu heureuse, car son logement des plus modestes  
 est au dessus de l'appartement où vous avez vu l'orgue déposé.

Après bien des pourparlers, comme j'ai constamment affirmé

que j'étais réellement chargé d'une commission, et que  
j'avais seulement mission d'offrir cinq cents francs, elle a  
fini par accepter, mais en me faisant à peu près promettre  
de lui obtenir vingt à vingt-cinq francs d'épingles. Voyant que  
le marché pouvait tenir à cela, j'ai cru pouvoir conclure  
ainsi, et je suis convenu d'aller prendre l'instrument mardi  
entre midi et 2 heures, en leur portant la somme. J'ai bien  
regretté, Monsieur, de n'avoir pas en ce moment-ci cet  
argent chez moi; car j'aurais aussitôt terminé l'affaire,  
et j'aurais eu le plaisir de vous annoncer que vous auriez  
trouvé l'orgue dans mon appartement. Le délai nécessaire  
pour que vous me fassiez tenir la somme, m'a décidé,  
d'une part à vous écrire à Paddy, de l'autre à fixer mardi  
(après demain) pour le jour où l'on viendra prendre l'orgue.  
Si vous prenez la peine de venir ce jour-là à Paris, vous

me trouveriez chez moi toute la matinée, et j'aurai soin  
que la porte ne soit pas fermée pour vous, moyennant  
la carte ci-jointe que vous voudriez bien montrer au portier.  
Si au contraire vous venez des demain, c'est au cabinet  
des MS. à la Bibliothèque que je serai à peu près tout  
le temps de la séance, partant de la maison vers 10 heures,  
pour n'y revenir que vers 3 heures  $\frac{1}{2}$ .

D'après ces indications, j'espère, Monsieur, que les choses  
pourront aller comme vous le desirez; je crois même être à  
temps pour recevoir dans l'intervalle d'ici à mardi une lettre  
de vous, si vous ayez à me donner quelque nouvelle instruction.  
Selon que vous jugerez à propos, l'orgue pourra être déposé  
provisoirement dans mon appartement, ou, si vous m'y attendiez,  
être apporté seulement dans le vestibule pour de là être dirigé  
immédiatement chez vous par les ordres que vous donneriez. Veuillez

accepter, Monsieur, avec mes remerciements de cette  
petite occasion de vous être bon à quelque chose, la  
nouvelle expression de mon respectueux et inaltérable  
attachement.

J. B. Deshayes

Dimanche, 28 mars - 41  
à 4 heures.





Monsieur et cher maître,

Pour vous remercier des nombreuses et utiles remarques qui prouvent votre bienveillante attention à la lecture de mon long mémoire j'aurais attendu à demain.

Mais il y a un autre point sur lequel je désirerais ne pas être prévenu auprès de vous à l'ouverture de la séance; et par suite de la réunion à la commission des Antiquités de la France, je crains de n'arriver qu'au dernier moment. Ce dont j'aurais voulu vous faire part avant la séance est le projet d'adjonction de trois membres de notre académie à une commission de l'Académie des Beaux-Arts pour examiner les travaux de restauration exécutés dans l'Eglise St. Denis.



Monsieur et cher maître,

Plusieurs de nos amis ont pensé que ma part active dans la commission des antiquités de la France me donnerait quelque droit à être joint à M. Raoul Rochette et à M. Balle auxquels on a pensé; et qu'ainsi la connaissance des traditions écrites se trouverait représentée dans la commission complète, où l'Académie des Beaux Arts délègue trois architectes, un sculpteur et un peintre.

Je desire beaucoup et pour l'honneur et pour le succès obtenu encore ici votre important suffrage; et j'espère que cette considération vous fera excuser avec votre bonté ordinaire ma nouvelle importunité et agréer, Monsieur et cher maître, la constante

expression des sentiments de reconnaissance et de  
respect

De votre tout dévoué serviteur et confrère

Jendredi 11 novembre -41.

J. B. Desjardins





Messieurs et cher maître,

Vous avez pu voir que j'ai appuyé dans notre dernière séance, la proposition tendant à différer la décision de l'Académie sur le prix Gobert, et à examiner avec quelque attention un autre ouvrage que celui de M. Ampère. J'avais déjà eu l'honneur de vous parler d'une critique des plus solides de cet ouvrage. Permettez moi de vous communiquer deux numéros d'un savant recueil, où se trouve consigné ce jugement sévère, mais où l'évidence surabonde. S'il vous étoit possible de lire ces deux articles de M. Guépard, d'ici à vendredi, je pense que vous y trouveriez autre, en toute impartialité et pour l'honneur de l'Académie, des motifs d'avisages



la question de ce concours sous un jour tout  
nouveau.

Je profite de cette occasion, Monsieur et  
cher maître, pour me redire toujours avec le  
même dévouement votre respectueux serviteur

et confrère

J. J. Desvires

Mercredi matin 22 Juin - 42.



46

22 Dec. 43.



95

Je prie monsieur Boissonade de  
vouloir bien accepter l'exemplaire que  
je comptais lui offrir de la brochure  
incriminée, pour le pouvoir lire  
à tête reposée, loin des influences  
de l'un comme de l'autre adversaire.



47

36



Monsieur et cher maître,

Je prends la liberté de vous adresser directement à Saffy une petite brochure rendue indispensable par les injures de M. Letroune (je cite quelques-unes des plus impolies à la page 41.).

Ce savant m'a fourni la matière aisée d'une réplique en joignant à ces injures-là, les assertions les moins exactes. J'en ai démontré strictement l'inexactitude par des rapprochements, dont chacun peut tirer la conclusion. Libre à M. Letroune de persister dans cette voie d'assurance exubante; mais libre aussi à ceux qu'il blâme, d'éclairer la public sur les étranges procédés et sur les velléités un peu trop ambitieuses de confisquer la liberté de la presse à son profit. Il n'y parviendra ni en cherchant à détruire

des éditions, ni en prétendant disputer avec  
scandale notre académie, de plaintes qui  
ne sont pas de la compétence académique.

Tout à un terme. Arrivé trop haut  
par cette assurance excessive, il verra s'il doit  
enfin contenter à se modérer quelquefois quand  
il a évidemment tort, ou s'il lui faut, de toute  
nécessité, poursuivre sa carrière querroyante  
en se préparant même de la part d'adversaires  
faibles, et qu'il voudrait opprimer, des répliques  
parfois plus sérieuses qu'il ne comptait.

Je tenais trop, Monsieur et cher maître, à  
ce que vous pussiez prendre connaissance de  
mes raisons vous même, avant de vous représenter  
vendredi soir de M. Letourneau, pour ne pas

me décider à vous fournir le moyen  
de cet examen par l'envoi direct de  
la brochure.

Daigner agréer avec cet hommage  
l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

Mardi 23 Juillet - 46.

J. P. Depierre





Monsieur et cher maître,

J'ai hésité jusqu'au dernier jour, à vous écrire; mais le gracieux accueil dont vous avez honoré ma dernière lettre m'encourage à le faire encore dans une conjoncture vraiment importante pour l'Académie. Vous comprenez que je veux parler de la réponse à faire sur l'interminable question du cours de St-Louis.

Il me paraît d'autant plus nécessaire de vous soumettre mes remarques à ce sujet, que M. Letronne remue ciel et terre pour s'emparer de l'opinion, n'importe comment. Vous avez vu dans votre journal une note qu'il a fait mettre aussi dans beaucoup d'autres journaux, pour annoncer très indiscretement les conclusions de la commission. Il dit aux uns que l'opinion opposée à la sienne est une cagoterie; aux autres, qu'il a pour lui tout le clergé. Je n'en finirais pas si je voulais énumérer toutes les ruses, toutes les démarches, toutes les insinuations en sens contraires.

Permettez-moi donc de vous expliquer dans quelle voie glissante on veut placer l'Académie. Il me suffira de vous rappeler des faits qui sont à votre connaissance, mais qu'on a cherché depuis quelque temps à dénaturer et à embrouiller le plus possible.

Une première commission, composée de membres étrangers à la polémique soulevée, avait été nommée pour examiner la question tout entière. Cette commission déclara n'avoir point trouvé dans ce qui avait été lu ou écrit jusque là les éléments d'une réponse définitive.

Lorsque l'objet sur lequel on discute peut être enfin acceptable, on nomma

uniquement pour l'examiner (ce que constate le procès-verbal) une commission différemment composée, et dont ne furent membres que les Académiciens qui avaiend pris part à la discussion devant l'Académie, comme étant ~~exceller~~ plus intéressés et mieux préparés à un examen attentif. Cela resta en effet le seul objet des opérations de cette commission tant que M. Le Prévost y assista. Car malgré ce qu'on a affirmé très hardiment M. M. Guignard et Letourne, il n'a pas été dit un seul mot d'autre chose que de l'examen matériel dans toutes les séances avant la dernière, à laquelle M. Le Prévost n'assistait pas, et où quatre personnes dont les opinions étaient déjà arrêtées et connues du public, ont eu pour seul adversaire la faiblesse des tergiversations de M. P. P.

L'Académie n'a point voulu résurreindre faire à ces commissaires l'affront de rejeter les conclusions qu'ils lui apportaient, bien qu'elle eût pas demandées; et nous devons commencer par les discuter demain.

Ces conclusions tendent à déclarer que ce ne peut être le cœur de St Louis.

Que s'est-il donc passé depuis le rapport de la première commission, pour permettre aujourd'hui une telle réponse?

Un examen chimique a été fait, dont voici le résumé que je copie du rapport même de M. Damas:

« 1° Le cœur déposé dans la St- Chapelle a subi des altérations qui annoncent un assez long séjour dans la boîte. — 2° Ce cœur est embourbé; — 3° Il avait été enveloppé d'une toile de lin et enduite de cire pure; — 4° Il était enfermé dans une boîte de plomb. »

J'ajoute à ce résumé le développement explicatif que je tire du texte même du rapport: L'espace de temps assez long dont parle M. Dumas ne peut être, selon lui, moindre que de deux cents ans, et peut remonter indéfiniment au delà; l'embaumement fut fait avec des bois aromatiques, du baume, des matières salines. Enfin l'étain est, comme la cire, d'une pureté parfaite.

S'ensuit-il de ces observations de la science

que c'est le cœur de St Louis;

que ce n'est pas ce cœur;

ou que ce peut être ce cœur ?

Evidemment et forcément la troisième conclusion est la seule qui ressorte de ces opérations chimiques.

Et bien, remarquez le, Monsieur, ce rapport de M. Dumas, que la commission avait seul à commenter, n'est mentionné qu'en passant, comme en parenthèse, par cette commission, organe trop docile de M. Litronne. Elle arriva tout de suite à donner un avis (qu'on ne lui avait pas demandé) sur la discussion historique. Qu'a donc acquis cette discussion depuis ces deux lectures de M. Litronne, après lesquelles l'Académie ne s'était pas trouvée assez éclairée ?

M. Le Prévost a lu sa réponse; - j'ai imprimé la mienne. La bonne foi de M. Litronne, son amour de la vérité, la solidité de ses raisons ont-ils paru plus forts depuis la discussion contradictoire ?

Soyez assez bon, Monsieur, pour relire ma brochure et celle de M. Le Prévost. Vous allez sentir aisément que la chose en vaut la peine.

Dans une question d'histoire de France, et pour des temps dont il reste tant de pièces originales, amassées dans tant de dépôts d'archives, on peut toujours s'attendre à ce qu'un jour à venir la découverte d'un document, auparavant inconnu,

vième apporter une lumière qui avait manqué jusqu'alors.

Une compagnie comme l'Académie ira-t-elle de gaieté de cœur, pour servir l'intérêt et la vérité d'un homme qui s'est aussi témérairement avancé que M. Lefronne, ira-t-elle, dis-je, compromettre l'autorité de ses décisions en déclarant impossible une chose qu'une découverte ultérieure peut démontrer réelle et incontestable ?

M. Lefronne a mal soutenu, à mon avis, mais il a eu le droit de soutenir que ce n'est pas le cas de St Louis, comme M. le Sieve et moi avons eu le droit de soutenir l'opinion opposée, ce qui est d'autant à nos risques et périls.

Mais pour que l'Académie adoptât un de ces deux sentiments, il faudrait qu'il fût cent fois évident et que l'autre fût cent fois absurde.

Puisque l'Académie va être appelée non seulement à juger, mais à discuter minutieusement en séance des conclusions qu'aurait dû préparer contradictoirement, et, autrement que par surprise, une commission nommée ad hoc, il semble nécessaire que chaque académicien se fasse la depuis une opinion personnelle ; et permettre moi de vous le dire avec un profond sentiment de respect, Messieurs, cette obligation paraît plus forte encore pour ceux que des titres hors de ligne, leur caractère et leurs aménités appellent à exercer une autorité plus grande sur la compagnie.

Veuillez agréer toujours avec la même bienveillance, Monsieur et cher maître, l'expression de mon respect et de mon attachement dévoué.



Jeudi 5 Sept. 1784.

J. B. De Nièvre  
[Signature]